

L'écriture praticienne ne renvoie sûrement pas qu'à soi-même. Bien au contraire, elle renvoie par définition à la pratique ; on pourrait parler de « praxéoréférentialité » (pardon pour le néologisme !) Un écrit praticien, en effet, s'évalue à l'aune de l'éclairage qu'il porte sur la praxis : biographique, psychologique, technique, philosophique, événementiel, ou multiple. Et comme il s'agit de l'action/activité de l'écrivain lui-même en tant que praticien, on pourra parler d'autoréférentialité - d'autant plus que l'écriture praticienne peut être considérée comme un moment supplément de l'action. De fait, quel que soit le mode d'éclairage, c'est le « je » du praticien qui s'avance, qui s'autorise et s'expose. Quand l'écriture praticienne dit « nous », elle singe l'écriture « savante ». Écrire « je », c'est s'engager, pas seulement s'impliquer ; c'est s'exposer, pas seulement exposer des idées ou relater des faits d'ailleurs ou d'autres que soi selon les canons de la rhétorique éprouvée d'un autre monde. L'écriture praticienne est authentique : elle se déroule ou plutôt s'active de sa propre autorité, au sens où l'auteur c'est l'acteur qui s'autorise.

L'écriture praticienne est aussi démocratique en ce qu'elle constitue une déposition de connaissance au centre de l'institution éducative ; celle-ci devient ainsi une organisation coopérative de production d'un savoir spécifique : une organisation où l'écriture capitalisante et productrice de savoir ne serait plus réservée à ces patriciens de l'éducation que sont les chercheurs et autres dignitaires « payés pour écrire », une organisation où les praticiens ordinaires, sorte de plèbe, auraient, pourvu qu'ils aient quelque chose à dire, tout le loisir de se placer au « centre », de prendre la parole devant l'institution tout entière.

Utopie ? Peut-être. Sûrement. Mais l'enjeu est de taille pour les praticiens de l'éducation : comme dit Paul Ricœur, « si un homme ou un groupe d'hommes [...] s'arroge le monopole du savoir de la pratique, il s'arrogera aussi le droit de faire le bien des hommes malgré eux. C'est ainsi qu'un savoir de l'Esprit objectif engendre la tyrannie »².

Mais l'écrit n'est-il pas aussi œuvre de « fondation »³ ? Fondation de praxis, fondation de soi : fondation de soi

L'écriture praticienne et ses références

Bruno Richardot

Qu'en est-il des liens entre écriture sur sa pratique¹ et autoformation ?

Dans ce type d'écriture, parle-t-on de soi et seulement de soi ? Quel rapport avec l'action ?

comme praticien et fondation de la praxis comme sienne. Ni soi en soi, ni la praxis pour elle-même, mais soi comme praticien et la praxis comme sienne... L'écriture comme chemin vers la compréhension de sa propre praxis, comme façon de penser autrement sa pratique, comme manière d'agir... Et pour construire telle œuvre de fondation, il n'est pas besoin de s'appuyer sur la littérature passée, il n'y a pas obligation de renvoyer à l'état de l'art (propre à l'écriture savante, universitaire, académique),

pas nécessité de se situer dans une problématique qui viendrait d'ailleurs ou d'avant... S'il y a référence (s) dans l'écriture praticienne - comme dans toute écriture - il n'y a pas fatalement référence (s) : la vénération n'est pas de mise, seulement le respect, le respect de soi et le respect de l'autre, du lecteur inconnu et pourtant si proche.

Bruno Richardot.

Ce que m'a apporté le syndicalisme

J'ai été formé une première fois par l'université, une deuxième fois par le syndicalisme, la seconde formation vaut bien la première. Elle m'a apporté une multitude de compétences. Je n'en déclinerais que quelques aspects : analyser une situation, jauger un rapport de force, concevoir et mettre en œuvre une stratégie, mener une audience, conduire une réunion, présider une séance, intervenir publiquement dans une assemblée, savoir représenter un collectif, mettre au point un congrès, rédiger et amender des textes, publier un bulletin d'information, faire un tract, tenir une conférence de presse, préparer une manifestation, négocier une décision ou un compromis, animer des sessions de formation, planifier la conduite d'un conflit... Voilà autant d'exemples d'activités qui dotent le responsable syndical d'un large portefeuille de compétences...

Michel Tazi, ancien permanent syndical au SGEN-CFDT, maître de conférences à l'université Paul-Valéry de Montpellier.

1 Cf. les *Cahiers pédagogiques*, n° 346, septembre 1996.

2 Cf. *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique*, II, Seuil, 1986.

3 Au sens où Alain André parle de « briques de fondation », cf. « Faut-il écrire pour penser ? », dans *Écrire, un enjeu pour les enseignants*, CRAP, 1993.